

Listen to this article

1 Corinthiens 1 : 26 – Darby

« Mais vous, vous êtes une race élue, une sacrificature royale, une nation sainte, un peuple acquis, pour que vous annonciez les vertus de celui qui vous a appelés des ténèbres à sa merveilleuse lumière. » – 1 Pierre 2 : 9 – Darby.

« Vocation » est le terme qui exprime l'activité particulière d'une personne, tandis que l'expression « avoir vocation à » signifie une activité occasionnelle ; ainsi, la vocation de l'Apôtre Paul était celle d'un ministre de la vérité, tandis que son emploi occasionnel, lorsque cela était nécessaire pour assurer des choses honnêtes et décentes aux yeux de Dieu et des hommes, était la fabrication de tentes. De même, tous les membres du peuple du Seigneur devraient considérer que leur vocation ou leur appel vient de Dieu, et qu'il s'agit du ministère spécial ou spirituel dans lequel Il nous donne le privilège de nous engager en tant que compagnons de service de notre Seigneur Jésus-Christ. Afin de pourvoir aux nécessités de la vie pour nous-mêmes et pour ceux qui dépendent de nous, il est nécessaire que nous ayons aussi un emploi terrestre ; mais nous devrions toujours considérer cet emploi, non pas comme notre vocation — non pas comme notre activité première ou principale dans la vie — mais simplement comme « ayant vocation à », ou comme un engagement temporaire accessoirement nécessaire à notre activité principale. Bien sûr, il ne serait pas sage pour le peuple du Seigneur de parler des choses spirituelles de ce point de vue aux gens du monde. Notre Seigneur nous a mis en garde contre une telle pratique en disant : *« Ni ne jetez pas vos perles devant les pourceaux »* (Matthieu 7 : 6 – Darby). N'essayez pas de parler des choses profondes et précieuses qui vous appartiennent en tant que nouvelles créatures spirituelles en Christ, et que l'on ne peut comprendre et apprécier que par le saint Esprit (1 Corinthiens 2 : 14), à ceux qui n'ont pas l'esprit et qui ne peuvent pas comprendre ces enseignements, et qui seraient déçus à ce sujet, comme les pourceaux seraient déçus si vous leur donniez des perles qu'ils ne peuvent pas apprécier, au lieu de

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

maïs qu'ils peuvent apprécier. Dans nos propres cœurs, cependant, et parmi les « frères », cette pensée devrait toujours être au premier plan, à savoir que notre appel, notre devoir ou notre vocation est de Dieu, et que nous sommes appelés à être membres de la sacrificature royale.

Nous examinons actuellement notre texte sous l'angle particulier de la sacrificature, ou nouvelle race, ou nouvelle nation, différente du reste de l'humanité en ce que Dieu l'a invitée à devenir cohéritière de son Fils dans la grande sacrificature royale qu'Il a conçue pour bénir finalement toutes les familles de la terre. L'aspect de royauté de la question appartient à l'avenir ; nous n'avons pas encore de royauté. Ce n'est qu'une perspective ; elle sera atteinte après que nous aurons fidèlement accompli le service qui appartient au temps présent et que nous nous serons ainsi montrés dignes, selon les termes divins, d'être membres de la sacrificature glorifiée par le mérite de notre Seigneur Jésus, sous son autorité en tant que notre Tête. En attendant, il nous incombe d'apprendre clairement ce que l'on attend de nous en ce qui concerne notre vocation dans le temps présent ; quelles sont les obligations qui s'attachent à nous en tant que membres consacrés, oints du saint Esprit et acceptés dans cette sacrificature royale par anticipation de notre atteinte du but.

L'Apôtre Paul (Hébreux 8 : 3 – Darby) déclare que *« Tout souverain sacrificateur est établi pour offrir des dons et des sacrifices ; c'est pourquoi il était nécessaire que celui-ci* [l'homme Jésus-Christ] *aussi eût quelque chose à offrir »*. La pensée est que le souverain sacrificateur sert — est comme un offrant ou un sacrifiant à Dieu. Il est vrai que l'Apôtre parle ici de notre Seigneur Jésus et non de nous, mais d'après les paroles qu'il a prononcées ailleurs, nous savons qu'on attend de tous les membres du corps qu'ils participent avec leur Seigneur et Maître aux souffrances et aux sacrifices du temps présent, afin qu'ils soient jugés dignes de partager avec Lui les gloires de l'avenir. Et le même Apôtre explique qu'Il (Christ) est notre Tête, et que nous complétons, en tant que membres de son corps, *« ce qui reste … des afflictions du Christ »* (Colossiens 1 : 24 – Darby), marchant sur ses traces. La leçon, donc, pour chaque membre de cette sacrificature royale, est que la mission spéciale de leur fonction, de leur vocation, de leur appel dans le temps présent, est de se sacrifier.

À la lumière de l'explication de l'Apôtre, nous pouvons voir que notre Seigneur

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

Jésus, en tant que Principal Sacrificateur, avait quelque chose à offrir à Dieu, et qu'Il l'a fait en s'offrant Lui-même en sacrifice (Hébreux 7 : 27). Nous voyons comment son sacrifice pouvait être agréable à Dieu, parce qu'Il n'y avait pas de péché en Lui — Il était saint, innocent, sans tache, séparé des pécheurs. Mais comment pouvons-nous, nous qui sommes *« par nature des enfants de colère, comme les autres »* (Éphésiens 2 : 3), remplir notre mission de sacrificateurs et présenter à Dieu quelque offrande, alors que nous n'avons rien qui soit acceptable, puisque tout ce que nous possédons et tout ce que nous sommes sont, par nature, marqués par le péché et soumis à la condamnation divine ? Les Écritures répondent que « ce que Dieu a purifié » ne doit plus être considéré par son peuple comme commun ou impur ; elles nous disent que Dieu nous a justifiés gratuitement de nos imperfections par le mérite du sacrifice de Christ ; elles nous disent que nous sommes agréables à Dieu *« dans le Bien-aimé »* – Éphésiens 1 : 6 – Darby.

L'Apôtre poursuit cette même pensée et l'accentue en disant : *« Je vous exhorte donc, frères, par les compassions de Dieu* (vous n'êtes plus des étrangers, des inconnus, mais vous êtes rachetés et acceptés par le Père)*, à présenter vos corps en sacrifice vivant, saint, agréable à Dieu, ce qui est votre service intelligent »* (Romains 12 : 1 – Darby). Ici, tout le sujet est résumé. Nous ne devons plus considérer qu'après avoir été justifiés par la foi, le Seigneur nous considère comme impies et inacceptables, mais nous devons comprendre que l'objet même de notre justification actuelle par la foi était de nous rendre acceptables au Père, de nous rendre sacrificateurs, de nous fournir des occasions de faire le travail de sacrificateur dans le temps présent, c'est-à-dire de sacrifier — de nous sacrifier — de présenter nos corps comme des sacrifices vivants à Dieu par le mérite de Christ. Quel plan merveilleux ! Quel privilège merveilleux d'être autorisés à être sacrificateurs ! Quel arrangement gracieux ! Il nous donne l'occasion d'accomplir le service sacerdotal des sacrifices maintenant, afin que nous puissions bientôt jouir des privilèges de l'autre partie du travail du sacrificateur, liée à la gloire et à la royauté du royaume Millénaire.

Si donc Dieu a ordonné le Souverain Sacrificateur pour offrir des sacrifices, et que c'était la caractéristique particulière de son appel pendant qu'Il était sur la terre, de même c'est la caractéristique particulière de l'appel de tous ceux qui marcheraient sur ses traces — ordonnés pour offrir des dons et des sacrifices à Dieu. L'Apôtre

Pierre attire notre attention sur ce même point dans un verset précédant notre texte, où il déclare que l'église est *« une sainte sacrificature, pour offrir des sacrifices spirituels, agréables à Dieu par Jésus-Christ. »* (1 Pierre 2 : 5 – Darby). Ah, mais, dit quelqu'un, les apôtres diffèrent sur ce que doivent être nos sacrifices. L'Apôtre Paul déclare : « Offrez vos corps en sacrifice vivant », alors que l'Apôtre Pierre déclare ici que nous devons *« offrir des sacrifices spirituels »*, et nos corps ne sont certainement pas des corps spirituels. Nous répondons que le mot *« spirituels »* dans ce texte ne se trouve pas dans le plus ancien manuscrit grec, connu sous le nom de Codex Sinaiticus. Apparemment, un scribe du quatrième ou du cinquième siècle a dû conclure que l'Apôtre avait laissé sa déclaration incomplète, et que certains risquaient de comprendre qu'il voulait dire que la sacrificature royale devait offrir des taureaux et des boucs ; et pour empêcher une telle interprétation du langage de l'Apôtre, le copiste, sans doute bien intentionné, a ajouté le mot *« spirituels »*.

Mais à la lumière de la vérité présente, nous pouvons voir qu'il a commis une erreur en essayant d'aider l'inspiration qui a guidé l'Apôtre à énoncer correctement la question. Nous pouvons voir très clairement que notre Seigneur Jésus n'a pas offert un sacrifice spirituel, mais un sacrifice humain pour le péché — que pour cette raison il était nécessaire qu'Il quittât la condition spirituelle dans laquelle Il existait auparavant et qu'Il prenne des conditions humaines — qu'Il devienne un homme — afin que, par la grâce de Dieu, Il goûtât la mort pour chaque homme. Adam n'était pas un être spirituel lorsqu'il a péché ; aussi la sentence de Dieu n'a pas été prononcée contre un être spirituel, mais : *« Tu es poussière et tu retourneras à la poussière »* (Genèse 3 : 19 – Darby). Il était donc nécessaire que le Seigneur Jésus devienne l'homme Jésus-Christ ; afin que, de même que la mort est venue par un homme, c'est aussi par un homme que doit venir la résurrection des morts. Et comme le sacrifice de notre Seigneur n'était pas un sacrifice spirituel, mais un sacrifice humain, il en est de même pour notre sacrifice : nous ne devons pas sacrifier nos natures spirituelles, ni nos intérêts spirituels, ni rien de ce qui est spirituel ; mais nous devons sacrifier nos natures humaines justifiées, notre chair justifiée, comme l'exhorte l'Apôtre : *« … présenter vos corps en sacrifice vivant, saint, agréable à Dieu, ce qui est votre service intelligent »* – Romains 12 : 1 – Darby.

La question devrait maintenant se poser à juste titre dans l'esprit de tous ceux qui réalisent qu'ils sont consacrés au Seigneur, en tant que membres de la sacrificature royale : dans quelle mesure est-ce que je remplis ma fonction sacerdotale actuelle, et accomplis chaque jour, selon les opportunités, l'œuvre de sacrifice qui m'a été confiée — donner ma vie pour mes frères ? Hélas, trop nombreux sont ceux qui, sous l'influence des faux enseignements de Babylone, tant dans leurs paroles que dans leurs coutumes, en sont venus à considérer que l'acquisition d'argent, d'honneur et de confort, ainsi que l'auto-préservation, constituent le service raisonnable du peuple du Seigneur. Ceux qui font des sacrifices sont considérés comme des fanatiques induits en erreur, surtout si le sacrifice est fait pour l'amour de la vérité et dans l'intérêt des choses spirituelles. Nous ne devons pas, cependant, être enseignés par le monde, ni par un christianisme froid et mondain ; mais nous devons être attentifs à la voix du bon Berger, écouter sa Parole, apprendre de Lui si nous voulons être formés par Lui dans l'école de Christ pour les choses glorieuses qui nous sont promises en tant que ses cohéritiers dans l'avenir. *« Si nous souffrons* (avec lui)*, nous régnerons aussi avec lui »* (2 Timothée 2 : 11), tel est le message.

Nous pouvons voir comment l'Apôtre, s'il lui fut parfois nécessaire de s'engager dans la fabrication de tentes, pouvait être considéré comme un sacrificateur, dont le temps, l'énergie, les talents étaient tous sacrifiés au Seigneur et donnés gratuitement au service de son peuple — en faisant du bien à tous les hommes selon qu'il en avait l'occasion, en particulier à ceux de la maison de la foi. Mais comment d'autres, qui n'ont pas l'occasion, ni les talents, ni de porte ouverte pour un service aussi remarquable que le sien — comment ceux qui doivent subvenir aux besoins de leur foyer selon la Parole du Seigneur — comment peuvent-ils être des sacrificateurs, alors que, par nécessité, ils doivent consacrer presque tout leur temps à la fabrication de tentes, de chaussures, à des travaux ménagers, ou à tout autre emploi que la providence semble avoir ouvert devant eux comme activité ? Lorsqu'il est nécessaire de passer presque chaque jour huit à douze heures dans l'exercice de notre métier, comment pouvons-nous considérer ou servir les intérêts de notre vocation, la sacrificature ?

Le Seigneur a très gracieusement pris des dispositions adaptées à cette condition même. Il nous assure dans sa Parole que ce n'est pas la quantité de ce que nous

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

accomplirons pour sa cause, mais l'esprit, le désir et l'effort que nous manifestons qui, à ses yeux, indiqueront le degré de notre abnégation. Il déclare gracieusement que si nos cœurs Lui sont donnés, tout ce que nous faisons peut être fait comme pour le Seigneur, et si nous le faisons comme pour Lui, Il l'acceptera. De ce point de vue, nous pouvons voir que le travail que l'Apôtre Paul a effectué en fabriquant des tentes est passé à son crédit comme une partie de son sacrifice sacerdotal, tout autant que l'autre partie de son temps qu'il a passé dans des activités plus agréables pour proclamer l'Évangile. De même, nous pouvons voir que le cordonnier travaillant à son banc, ou le ferblantier à son travail, ou le boucher dans sa boutique, ou la femme de ménage, si leur cœur est pleinement consacré au Seigneur, chercheront à faire leur travail comme pour le Seigneur, et que s'ils prennent soin d'utiliser leurs opportunités pour proclamer la vérité, pour servir les frères, pour faire du bien à tous les hommes selon les opportunités, la valorisation des quelques occasions qui se présentent à eux et leur volonté de sacrifier leurs goûts et leurs convenances personnelles au service de la vérité et des frères, seraient considérées par le Seigneur comme un sacrifice complet, car une telle disposition à l'égard des petites choses impliquerait une fidélité égale en présence d'occasions plus importantes – Luc 16 : 10.

« Cela ne veut pas dire que les enfants de Dieu doivent se contenter de la routine habituelle de la vie journalière à la maison ou à l'atelier, disant en eux-mêmes : « Dieu accepte mon travail aussi bien que s'il Lui était offert directement sous une meilleure forme ». Mais cela veut dire que toute personne dans cette condition devrait, jour après jour, examiner soigneusement ses devoirs et ses obligations terrestres afin de voir de quelle manière elle pourrait, justement et convenablement, retrancher du service des choses terrestres des moments, des heures, ou des journées pour les sacrifier aux choses spirituelles, à ses intérêts spirituels ou à ceux des autres. Le cœur consacré, le sacrificateur officiant, est celui qui profite des moments qui fuient rapidement en les employant dans la plus grande mesure possible aux affaires du Père. » ***(Manne du 20 avril)***. Par exemple, un ouvrier ne peut pas prendre sur le temps de son employeur pour parler de religion à son camarade, car cela serait injuste et contraire à l'arrangement divin ; mais à l'heure du déjeuner, il peut élargir les possibilités, et au lieu de s'engager dans une conversation mondaine ou futile ou dans une plaisanterie grossière, chercher à utiliser ces occasions pour annoncer la bonne nouvelle aux autres ; ou

s'il n'a pas de telles opportunités, ne trouvant pas d'oreilles attentives, il utilisera le temps pour s'élever spirituellement par l'étude des enseignements et des principes de la Parole divine. Le soir, il ne négligera pas ses devoirs sociaux envers sa femme et ses enfants, mais il se rappellera qu'en vertu de l'arrangement divin, il a une certaine obligation envers eux en ce qui concerne leur développement mental et spirituel ainsi que leurs besoins temporels, et il cherchera à utiliser une partie de son temps à leur service, en sacrifiant peut-être un penchant pour la lecture d'une histoire ou d'une littérature facile, ou pour passer son temps à ne rien faire. En plus de penser à ses obligations envers sa famille, il pensera au-delà de celles-ci à ses propres besoins spirituels et à la famille du Seigneur et à ses besoins, et il s'efforcera de connaître la pensée du Seigneur en ce qui concerne l'utilisation de chaque moment. Il a consacré chaque heure, chaque moment, lorsqu'il s'est présenté en sacrifice vivant au Seigneur ; et les occasions de sacrifier des moments et des heures dans l'intérêt de sa nouvelle créature et dans l'intérêt de ses frères spirituels, etc., se succèdent chaque jour, et le Seigneur cherche à voir dans quelle mesure il a été fidèle à l'alliance et au sacrifice. Ces sacrifices en faveur des voisins, des amis, de la femme, des enfants, du mari, des parents, sont acceptés par le Seigneur s'ils étaient faits dans un esprit de consécration à Lui et la conviction que ce sont là des occasions que sa providence a ouvertes pour manifester notre esprit de sacrifice.

Les mêmes occasions, bien que sous une forme différente, se présentent au jeune encore mineur qui est soumis à ses parents, ainsi qu'à l'épouse dans le cadre des soins et des devoirs dus à sa famille. *« Si nous sommes consacrés au Seigneur, tout sacrifice de nos droits et intérêts légitimes en faveur de nous-mêmes comme nouvelles créatures ou en faveur de mari, femme ou enfant, père ou mère, voisins ou amis, frères en Christ, est compté par le Seigneur comme fait à Lui-même. Tandis que les mêmes services rendus à un autre point de vue — par quelqu'un de non justifié et non consacré ou simplement faits aux individus et non sous forme de sacrifice au Seigneur — ne nous seraient pas comptés au titre de sacrificateurs comme étant nos sacrifices »* ***(Manne du 1 mai)*** ; lorsqu'ils sont ainsi considérés du point de vue de la consécration au Seigneur, et exécutés fidèlement, comme étant notre meilleur jugement de ce que serait la volonté du Seigneur concernant l'utilisation de notre temps, de nos intérêts, de nos talents, etc., ils sont des sacrifices tout à fait agréables à Dieu, notre service raisonnable.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

Nous devons nous rappeler que s'abstenir d'immoralités, de péchés, n'est pas un sacrifice. Rien ne peut être sacrifié de manière acceptable au Seigneur qui ne soit pas en soi juste, bon et approprié. Cela peut être imparfait, car tout ce que nous avons et faisons est nécessairement entaché en raison de notre participation à la chute de la race ; mais les taches involontaires des choses appropriées sont toutes couvertes par les mérites du sacrifice de notre Rédempteur, comme nous venons de le voir. *« Une autre forme de sacrifice qui, fréquemment n'est pas discernée par la sacrificature royale, est l'opportunité de renoncer à nos propres voies ou plans, à nos propres méthodes ou préférences, et, dans l'intérêt de la paix, d'accepter à la place les plans, les préférences d'autrui — lorsqu'il s'agit simplement d'une question de préférence personnelle, et lorsque nous croyons que le Seigneur sera aussi disposé à ce que les choses se passent d'une façon ou d'une autre. Nous pouvons, dans l'intérêt de la paix, sacrifier nos préférences aux souhaits d'autrui si nous voyons qu'un certain bien peut en résulter »* ***(Extrait Manne du 24 avril)***, comme, par exemple, la préservation de la paix du foyer ou l'occasion de gagner notre adversaire à la vérité, ou toute autre bonne cause. De tels sacrifices sont agréables au Seigneur, qui nous instruit par l'Apôtre que, dans la mesure où cela dépend de nous, nous devons vivre en paix avec tous les hommes ; et que nous devrions plutôt supporter le mal et subir le préjudice d'un frère en Christ que de porter l'affaire devant le monde des incroyants et risquer ainsi un de jeter l'opprobre sur la cause du Seigneur – Romains 12 : 18 ; 1 Corinthiens 6 : 7.

Nous avons toutefois connu des situations où de chers frères, soucieux de préserver la paix et l'harmonie, ont renoncé à leurs droits — et de manière assez appropriée lorsqu'aucun principe n'était en jeu — mais qui, néanmoins, ont gardé une sorte de rancune envers ceux à qui ils avaient cédé, estimant que, d'une manière ou d'une autre, ils avaient été spoliés de leurs droits. C'est une erreur, et cela indique que le sacrifice n'avait pas été entièrement fait. Si l'objet du litige avait été pleinement sacrifié, comme au Seigneur, il n'y aurait certainement pas eu lieu de penser qu'il leur avait été ôté. Dans de telles circonstances, les chers disciples du Seigneur feraient bien de s'empresser de chasser de leur esprit tout ce qui pourrait ressembler à du ressentiment et au sentiment d'avoir été privés de leurs justes droits, et, au contraire, de se pénétrer du fait qu'ils ont pleinement, librement, définitivement abandonné l'affaire dans l'intérêt de la paix et qu'elle est morte, enterrée pour toujours, sans aucun ressentiment envers qui que ce soit, mais, au

contraire, avec le sentiment de joie et d'allégresse que cette affaire a été sacrifiée au Seigneur, aux intérêts du foyer ou de l'église ou autre, parce qu'ils croyaient que cela Lui serait agréable, acceptable, et, par conséquent, leur service raisonnable.

« Nous devons nous rappeler que nous n'avons chacun qu'un seul sacrifice qui doit être offert au Seigneur, jour après jour, en tirant le meilleur profit de chaque opportunité qui se présente de Le servir et de servir les siens. Nous devons nous rappeler que bien qu'il y ait beaucoup de petits sacrifices dont quelques-uns d'entre eux sont trop petits pour en faire état, tous ceux-ci servent néanmoins à compléter l'unique sacrifice que nous avons fait au commencement de notre introduction dans sa famille. Lorsque nous donnons notre volonté, nous donnons tout ce que nous avons. En retenant quoi que ce soit dans l'une ou l'autre des petites affaires de la vie — en refusant de sacrifier ce que nous croyons susceptible de plaire à Dieu — nous Le frustrons d'une partie de ce que nous Lui avons voué. » ***(Manne du 11 mai)*.**

Le Seigneur est très patient envers nous, et nous donne des occasions répétées d'effectuer l'œuvre du sacrifice ; mais elle doit être accomplie, nos volontés doivent être anéanties, soumises à la volonté du Seigneur, sinon nous ne parviendrons jamais à être cohéritier avec Lui dans le royaume — nous ne deviendrons jamais membres de la sacrificature royale victorieuse. Il nous donne gracieusement règle sur règle, leçon sur leçon, concernant ce sujet ; Il nous le montre dans sa Parole sous différents points de vue, nous faisant comprendre la nécessité d'être mort à soi-même et vivant pour Dieu par Jésus-Christ notre Seigneur — la nécessité de développer les diverses grâces de l'Esprit qui sont impliquées dans cette œuvre de sacrifice. *« Quiconque veut être sacrificateur doit nécessairement être doux, humble, docile, autrement il serait bientôt hors de la voie. Il doit aussi apprendre à développer la grâce du Seigneur sous le rapport de la patience, parce qu'il en faut certainement pour renoncer à soi-même et se soumettre parfois à l'injustice lorsqu'il n'y a pas de moyen convenable de l'éviter sans faire tort à la cause du Seigneur ou à quelqu'un de ses enfants. Cela implique aussi une culture de l'amour fraternel et, en un mot, le développement de toute la volonté de Dieu dans nos cœurs et dans nos vies, savoir : l'amour qu'il faut atteindre dans une mesure large et triomphante avant que nous ayons achevé notre travail terrestre de sacrifice. »* ***(Manne du 23 avril)***.

Dans nos études sur les « Figures du Tabernacle – types – des sacrifices plus excellents », nous avons vu que tous ceux qui avaient part à la sacrificature étaient tenus de se laver les mains et les pieds à la cuve. Nous avons vu que la cuve représentait la Parole, ou le message de Dieu, et que l'eau, par conséquent, représentait la vérité ; et c'est donc la vérité qui doit purifier la sacrificature royale des souillures de la chair. Comme un tout, nous sommes purs, car nous sommes couverts de la robe de justice de Christ ; mais dans notre contact avec le monde, nous devons chercher à nous débarrasser des souillures terrestres qui nous viennent en rapport avec notre marche et notre service quotidiens, représentés par nos pieds et nos mains. Et l'Apôtre, dans le verset qui précède notre texte, n'oublie pas de mentionner cette purification que tous doivent effectuer pour être acceptés comme membres de la sacrificature royale. Dans les versets 1 à 3, il mentionne que ceux qui veulent être des sacrificateurs royaux doivent se débarrasser « de toute malice, de toute ruse, de toute hypocrisie, de toute envie et de toute médisance ». De même que le sacrifice exige toute la vie présente, de même le lavage exige toute la vie présente ; et seuls ceux qui se lavent et se sacrifient seront acceptés dans la glorieuse sacrificature royale de l'avenir.

On remarquera que l'Apôtre ne prétend pas que ces sacrificateurs se laveront des meurtres et des péchés grossiers, car ceux qui ont été engendrés de l'Esprit saint n'ont forcément aucune sympathie pour les formes les plus grossières du péché. Ce qu'il montre, ce sont les formes plus raffinées du mal qui infestent encore la chair, même chez ceux qui ont le nouvel esprit, et qui doivent être mortifiées, déracinées, purifiées. Comme ils « nous collent à la peau », ces péchés qui sont mentionnés. *« Combien de membres de la sacrificature royale en perspective trouvent qu'ils ont des souillures de cette sorte — malice, ruse, hypocrisie, envie, médisance ! Il est certain que chacun possède quelques-unes de ces faiblesses dans la chair, sinon toutes, spécialement au commencement de son entrée dans la vocation sacerdotale. Avec quel soin tous devraient chercher à rejeter ces choses ! Combien chacun devrait examiner non seulement chaque acte, parole ou pensée de sa vie, mais de plus, tout ce qui motive ses paroles, ses pensées, ses actions, afin qu'elles soient de plus en plus purifiées des souillures de la terre et de plus en plus agréables à Dieu ! »* ***(Manne du 12 mai)***.

Malgré tous nos meilleurs efforts, il se peut que nous ne soyons jamais entièrement

libérés de tous ces péchés « qui nous collent à la peau » alors que nous sommes encore dans la chair ; mais une chose est sûre : le cœur doit en être libéré, sinon nous ne pourrons jamais être acceptés comme membres de la glorieuse sacrificature. Le cœur doit être si complètement rempli de l'amour de Dieu qu'il éprouvera une répugnance pour tous ces maux, qui sont répugnants pour l'esprit divin ; et il est heureux pour nous que Dieu ait promis d'accepter un tel état de nos cœurs, et que, connaissant les imperfections de la chair que nous combattons, Il n'exige pas que nous atteignions la perfection absolue de la chair, mais que nous ayons le cœur pur afin de Le voir et participer à la gloire qu'Il a promise à son peuple.

Ce que nous avons vu concernant l'amour parfait qui doit dominer nos cœurs pour nous permettre d'accomplir notre sacrifice dans le Seigneur, n'est pas si différent des exigences du Seigneur concernant toutes ses créatures. Il ne saurait y avoir d'ange au ciel acceptable pour le Père sans cet esprit d'amour, de dévouement, qui, si les conditions au ciel étaient semblables aux conditions actuelles sur la terre, inciterait et inspirerait tous les anges fidèles du Seigneur à faire du bien aux nécessiteux, même au prix de l'abnégation et de désagréments. Nous pouvons voir que la même loi d'amour doit finalement être exigée de l'humanité entière qui se développera tout au long de l'âge Millénaire de formation, le temps d'apprentissage du monde. Ils doivent également atteindre en fin de compte ce degré d'amour qui, si les conditions étaient semblables à celles qui prévalent actuellement, les conduirait à se sacrifier dans l'intérêt des nécessiteux. Rien de moins que cela ne pourrait être considéré comme une récupération de la part de l'homme de ce qui a été perdu — l'image et la ressemblance à Dieu.

La particularité du temps présent et de la position de l'église durant celui-ci est donc le fait que nous sommes engendrés d'un nouvel esprit, à une volonté nouvelle, à une pensée nouvelle et à la loi nouvelle de l'amour, alors que le péché et la mort règnent encore autour de nous. Par conséquent, pour nous qui vivons dans les conditions actuelles, en contact avec les faiblesses, les imperfections et les épreuves des autres, il convient, nécessairement, comme preuve de l'esprit nouveau que, vu ces conditions, il nous soit permis de faire des sacrifices en faveur des frères et de tous les hommes lorsque nous en avons l'occasion. Il s'agit en effet d'épreuves plus sévères que celles auxquelles sera soumise l'humanité pendant

l'âge Millénaire, lorsque toutes les conditions seront favorables au développement du nouvel esprit d'amour. Ce sont aussi des épreuves plus sévères que celles auxquelles sont soumis les saints anges qui, bien que possédant cet amour, n'ont pas à combattre les faiblesses et les imperfections de la chair, de la nature déchue, et qui, par conséquent, ne peuvent remporter une victoire telle que celle que l'église de Christ est appelée à remporter par la grâce de son Seigneur.

C'est pour cela que le Seigneur a réservé à ce « petit troupeau », sélectionné dans ces conditions d'abnégation, une si grande récompense, comme il est écrit : *« Ce que l'œil n'a pas vu, et que l'oreille n'a pas entendu, et qui n'est pas monté au cœur de l'homme, ce que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment »* (1 Corinthiens 2 : 9 – Darby). Bien que Dieu nous ait révélé ces choses par son esprit, qui sonde toutes choses, même les choses profondes de Dieu, il ne nous est pas possible de les comprendre, de les connaître pleinement. Comme le dit l'Apôtre, nous voyons maintenant ces choses glorieuses de l'avenir à travers un verre teinté, obscurément ; mais bientôt nous verrons les choses face à face, et nous connaîtrons comme nous sommes connus, et nous apprécierons pleinement les choses merveilleuses que Dieu nous a déclarées par son Fils et ses fidèles apôtres. Alors s'y ajoutera le caractère royal de cette fonction sacerdotale, et ils seront vraiment des sacrificateurs, royaux, fils du Très-Haut, et resplendiront comme le soleil dans le royaume de leur Père.

Cette royauté, bien qu'elle ait une grande dignité, une grande majesté et un grand pouvoir, ne nous attire pas par les illustrations que nous avons de la royauté terrestre, avec son orgueil et souvent son égoïsme, sa pompe et son spectacle. Elle nous attire, cependant, par les choses glorieuses que Dieu a dites concernant le travail de ces sacrificateurs royaux — le travail de gouverner, de bénir et d'élever le monde de l'humanité. Cette glorieuse espérance inspire, encourage et ranime les sacrificateurs défaillants qui sacrifient actuellement, et le Seigneur l'a voulu ainsi. Dans ces conditions, souvenons-nous de notre vocation, frères, et ne prenons pas les occupations de la vie pour la grande vocation que Dieu a mise devant nous dans l'Évangile. Veillons à ce que chaque jour témoigne de notre fidélité à notre vocation sacerdotale de purification, de sacrifice sacerdotal, nous préparant ainsi, sous la direction du grand Souverain sacrificateur, à l'œuvre glorieuse que le Père céleste a prévue pour nous dans son plan merveilleux.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

WT1903 p3265

Copyright © Association des Etudiants de la Bible